

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA C.R.A.M.C.

Fonctionnement de la C.R.A.M.C.

I- Composition de la Commission :

<u>Présidente :</u>	Sophie BRODU
<u>Vice-Président – Évaluations O.T.M. - Loisirs :</u>	Jean-François FAVAUDON
<u>Secrétaire :</u>	Sophie BRODU
<u>Désignation des Arbitres :</u>	Nadia ROULET
<u>Responsable évaluations arbitres:</u>	Patrick GIOVANNELLI
<u>Responsable O.T.M. :</u>	Michel MENU
<u>Désignations des O.T.M. :</u>	Jean AUMERSIER
<u>Responsable des stages :</u>	Nadia ROULET / Pascal GENY
<u>Responsable du statut de l'arbitrage :</u>	Sophie BRODU
<u>Intendance stages :</u>	Denis KELLER

II. OFFICIELS : Effectif régional : 35 arbitres et 32 O.T.M.

Ces effectifs sont stables par rapport à la saison précédente. Les mesures mises en place depuis quelques saisons, notamment en terme de limitation du nombre de matchs par week-end, commence à porter ses fruits. En effet, la C.R.A.M.C. enregistre moins d'arrêts et la raison de ces arrêts n'est plus l'enchaînement intempestif des matchs. Il est regrettable que seul le Comité de l'Aube ait présenté des arbitres cette saison, mais la C.R.A.M.C. espère vivement que les jeunes arbitres qui sont actuellement en formation au sein de la C.D.A.M.C. 51 seront prochainement en mesure d'intégrer la liste régionale. De plus, souhaitons à la C.D.A.M.C. 08 de se reconstruire dans les meilleurs délais. Du côté des O.T.M., la C.R.A.M.C. constate également que l'ensemble des candidats était aubois.

III. Application rigoureuse du statut de l'arbitrage complété par notre code de déontologie, approuvé par le Bureau de la Ligue.

La Formation

La formation des arbitres s'est déroulée sur trois stages de deux jours, auxquels étaient conviés tous les arbitres de niveau de pratique régional, ainsi que les arbitres susceptibles d'intégrer une filière nationale. La C.R.A.M.C., avec le concours de D. OURY, a mis en place à chaque stage une intervention technique animée par O. D'HALLUIN, L. CLUYSEN, L. GROSSELIN et M. GONCALVES, intervenants qu'elle remercie pour la qualité de leurs interventions et leur disponibilité.

Une séance commune arbitres – entraîneurs a été mise en place lors du premier stage. Elle était obligatoire pour tous les arbitres champardennais.

A l'issue de cette formation, chaque arbitre, de niveau de pratique régional, a passé le contrôle des connaissances, pour lequel un minimum de 12 / 20 était exigé, sous peine d'être remis à disposition de son Comité. Deux arbitres ne se sont pas présentés et seront donc retirés de la liste régionale la saison prochaine.

La formation des O.T.M. susceptibles d'intégrer la filière nationale s'est déroulée également sur trois stages dont deux de deux jours. Celle des candidats au niveau de pratique régional s'est effectuée sur les deux derniers stages. Ces mêmes candidats, en cas de réussite aux épreuves théoriques, ont été évalués sur une rencontre d'Excellence ou d'Honneur Masculine Régionale au poste de marqueur et d'opérateur des 24 secondes. Cette année, les 4 candidats ont obtenu le niveau de pratique régional. Deux d'entre eux devront toutefois suivre l'intégralité de la formation la saison prochaine.

En conclusion, il convient d'insister sur les actions de formation dans les départements, viviers du groupe régional.

Pour compléter ces actions des Comités, notre Commission, peut apporter son concours en mettant à disposition des moyens humains et donc des compétences.

Les Désignations

La C.R.A.M.C. est tout à fait consciente des problèmes de désignations, ou plutôt des problèmes de non désignations auxquelles les clubs doivent faire face chaque week-end. L'effectif et la configuration actuelle des championnats ne permettent pas à ce jour une meilleure couverture : moitié de l'effectif régional officiant en Championnat de France que ce soit le samedi sur les rencontres de NM 2, NM3, NF1, NF2 et Espoirs ou le dimanche sur les rencontres de NF 3 et de jeunes France. Néanmoins, bien que nous limitions le nombre de rencontres par arbitre et par week-end, la couverture des championnats (hors championnats de Jeunes France) est de 67 % contre 54,04 % la saison passée. Cette amélioration, même si elle est très nettement insuffisante (notamment sur le Championnat de Promotion Régionale Masculine et sur les Championnats de Jeunes), doit nous encourager à poursuivre selon les dispositions mises en place.

Concernant les O.T.M., la situation sur les Championnats Régionaux (Excellence Masculine et Féminine et Honneur Régionale) est similaire et ne permet pas des désignations sur chaque rencontre d'Excellence Masculine et Honneur Masculine.

Les Évaluations

La C.R.A.M.C. s'est efforcée tout au long de la saison d'effectuer des évaluations pour les O.T.M. et les arbitres. Le manque de moyens humain et financier ne nous permet pas d'évaluer tous les officiels de la liste régionale, ce qui est regrettable. Néanmoins, excepté un arbitre, tous les arbitres officiant régulièrement le samedi soir, ont au moins eu une évaluation cette saison.

Néanmoins, les O.T.M. du Secteur Professionnel ainsi que les arbitres du Championnat de France ont bénéficié d'évaluations régulières.

Les stages de Zone et Nationaux

Pour les O.T.M., A.S. KAPYRKA, convoquée pour le stage national 2^{ème} niveau, s'est excusé pour raisons scolaires. François-Xavier FAVAUDON et Daniel MELLINA ont participé au stage national 3^{ème} niveau, à l'issue duquel ils ont été classés dans le groupe B.

Concernant les arbitres, Mehdi DIFALLAH a participé au stage 1^{er} niveau et termine dans le groupe A. Jocelyn PIOT, à l'issue de la première partie du 2^{ème} niveau, n'a pas été retenu pour la seconde partie. Sa formation nationale s'arrête donc à ce stade.

Les faits marquants de la saison

La C.R.A.M.C. et les C.D.A.M.C. se sont réunies deux fois cette saison afin d'uniformiser les formations au sein du territoire champardennais, que ce soit sur le contenu ou sur l'organisation administrative. C'est ainsi que le contrôle des connaissances, que ce soit en début ou en fin de saison, est identique dans les quatre départements. Ce travail sera bien sûr poursuivi la saison prochaine et sera, de toute évidence, orienté selon les directives qui émaneront du Forum National de l'Arbitrage qui se déroulera du 16 au 18 Juin 2005 à Chartres, forum mis en place par le nouveau Président de la C.F.A.M.C., Jacques DENEUX.

Une pensée

Enfin , nous aurons une pensée pour Jacques GOURDIN qui a perdu un proche lors de la saison 2004 – 2005 et souhaitons un excellent rétablissement à Jacques ROUSSEAU.